

**Normes de base pour les soins infirmiers en oncologie pédiatrique dans les pays à revenu faible et intermédiaire: Énoncé de position du groupe de travail en soins infirmiers SIOP PODC (approuvé par le conseil d'administration de SIOP)**

La vision de la Société internationale d'oncologie pédiatrique (SIOP) est qu'aucun enfant ne devrait décéder d'un cancer, en condensant ses efforts pour améliorer l'accès aux traitements et aux soins dans le monde. La majorité des enfants atteints de cancer vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFIM) et leurs chances de survie sont souvent inférieures à 20%. Des soins infirmiers spécialisés sont essentiels pour permettre l'accès à des soins sûrs et efficaces. Le groupe de travail en soins infirmiers SIOP PODC a élaboré 6 normes standards universelles pour les soins infirmiers, publiées en 2014.

Les normes peuvent être résumées comme suit :

**Norme 1: Plan de déploiement du personnel selon le degré de gravité des patients.** Un ratio infirmière / patient de 1:5 pour les unités d'oncologie pédiatrique et de 1:2 pour les unités de soins intensifs et de transplantation est recommandé. Les infirmières formées et expérimentées en oncologie doivent rester au sein du service et ne pas faire de rotation.

**Norme 2: Un programme d'orientation en oncologie pédiatrique pour les nouvelles infirmières.** Un minimum de 2 semaines de formation théorique / pratique dans des domaines clés et de 3 à 4 semaines d'observation clinique est requis.

**Norme 3: Éducation et formation continues pour développer les compétences et les connaissances cliniques en oncologie pédiatrique.** Un minimum de 10 heures par an est recommandé.

**Norme 4: Reconnaissance des infirmières en tant que membres principaux de l'équipe multidisciplinaire d'oncologie pédiatrique.** Une infirmière devrait être incluse dans les tournées des patients et toutes les réunions avec les patients et les parents / tuteurs concernant le diagnostic et les plans de traitement.

**Norme 5: Ressources disponibles pour dispenser des soins en toute sécurité.** Il s'agit notamment des pompes intraveineuses et de lavage des mains. Les infirmières ne doivent préparer des médicaments de chimiothérapie que si aucun pharmacien n'est disponible et lorsqu'ils disposent d'un équipement de protection individuelle.

**Norme 6: Stratégies et procédures infirmières en oncologie pédiatrique basées sur des preuves pour orienter des soins infirmiers de qualité.** En raison du faible nombre de travaux de recherche infirmière dans les PRFIM, le financement de la recherche orientée par les besoins locaux est la prochaine étape vers la création de politiques et procédures infirmières adaptées.

Day S, Hollis R, Challinor J, Bevilacqua G, Bosomprah E (2014) Le groupe de travail en soins infirmiers SIOP PODC. Normes de base pour les soins infirmiers en oncologie pédiatrique dans les pays à revenu faible ou intermédiaire: déclaration de position du groupe de travail infirmier SIOP PODC. *Lancet Oncol.* 2014; 15 (7): 681-682

